

Bonjour ! Vous avez une accréditation de passage ?

FERUS dans sa quête « faisons des Pyrénées un sanctuaire de la faune sauvage » attaque par le biais de la justice, l'arrêté préfectoral réglementant la chasse en zone de montagne. Cette structure de promotion « du loup, de l'ours et du lynx », dont le siège social se trouve ... dans la banlieue Marseillaise (!) tente d'obtenir des zones d'interdiction de chasse sur les territoires d'Ariège et des Hautes-Pyrénées où vivent les ours réintroduits*.

En 2008, une plainte similaire du Comité Ecologique Ariégeois avait conduit plus de 8.000 ariégeois, dont une majorité de chasseurs, sur les allées de Villotte à Foix.

- C'est une atteinte directe aux droits des chasseurs, qui assurent le maintien des équilibres écologiques, la pérennité de la biodiversité par le prélèvement d'espèces pouvant devenir nuisibles.
- C'est une atteinte à notre culture de la chasse faite d'exploits et de moments de partage, de connaissance fine de la montagne. Les traditions et l'identité des Pyrénéens sont mises à mal.

Férus et consorts usent et abusent du recours à la justice française, européenne, voire internationale pour imposer leur loi : dans les Asturies, au nord ouest de l'Espagne, les associations ont réussi à interdire toute chasse en battue au-delà de 7 jours par an, et encore, accompagnée d'un garde-chasse. Débordés par la prolifération des sangliers, les pouvoirs publics doivent désormais tuer des milliers de sangliers par saison, mâles, femelles, petits, dans de vastes battues ... sans chasseurs.

Après les éleveurs et les chasseurs, dans les Asturies les limitations en sont venues aux promeneurs, cantonnés sur des sentiers obligatoires, hyper balisés, hyper fréquentés. L'agriculture, garante du tissu rural, est en perdition, l'exode rural à été tel que des villages entiers sont en ruine.

Déplacements, captures, alimentation... la gestion des ours dans les Pyrénées est loin d'être « naturelle », Javier Naves biologiste espagnol spécialiste des ours dit : « *tous, techniciens et chercheurs, nous nous sommes mis d'accord sur une limite et nous estimons que pour être viable une population doit compter plusieurs centaines d'individus* » La Nueva España 02/11/2005 - N° 1080 – Asturies. Dans le cas où elle le serait, quel serait l'avenir du monde rural ?

Hier les éleveurs, aujourd'hui les chasseurs et demain... les randonneurs. Les restrictions à l'accès au territoire deviennent de plus en plus oppressantes. Les provocations de Férus ne vont pas dans le sens de l'apaisement. Les Pyrénées façonnées par les us et coutumes des hommes forment un territoire vivant et accessible à tous, nous refusons de les abandonner à la sanctuarisation, nous refusons de devenir une espèce humaine en voie de disparition.

** (l'ours autochtones pyrénéen s'est définitivement éteint au cours des dernières décennies).*

Contact Couserans

Bruno Besche Commenge 06 77 22 85 54

Véronique Estrémé 06 76 88 29 67

Amilhat Elodie aspap.contact@gmail.com

